

Date de dépôt : 1er février 2013

Pétition contre l'obligatorité de GHI

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le journal GHI est distribué gratuitement dans tout le canton. Quelques jours après, les poubelles de tous les immeubles contiennent ce journal, en général même pas déplié et visiblement pas lu. Un nombre très limité de personnes lit ce journal. Les innombrables étiquettes sur les boîtes à lettres « PAS DE PUB, PAS DE GHI » ne servent absolument à rien. **Ce journal est donc OBLIGATOIRE pour tous les habitants du canton.**

Nous serions heureux de savoir par quels moyens les dirigeants de ce journal, ou les entreprises distributrices, arrivent à obtenir les codes des portes de tous les ménages du canton.

Nous ne comprenons pas pourquoi les soi-disant Ecolos ne se sont jamais préoccupés de ce problème.

Nous ne comprenons non plus pas pourquoi toutes les autorités contactées ont déclaré que cette affaire n'est pas de leur ressort.

Nous aimerions surtout que les colporteurs de ce journal respectent la volonté des locataires, si une boîte à lettre expose une étiquette comme « PAS DE GHI » ou « PAS DE PUBLICITE », qu'ils aient alors la très simple courtoisie de ne pas y déposer ce journal. Le RESPECT d'autrui ne fait-il pas part de la vie communautaire ?

N.B. 63 signatures
p.a. Monsieur Umberto Tosi
La Zattera
22, rue des Peupliers
1205 Genève